

Conseil d'école

Jeudi 5 mars 2015

## Participants:

Mme Tonnevy, Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription d'Allonnes, excusée

Mme Crochard, Mairie d'Étival

Mme Josselin, MM Diguier, Fruchet, Joly, Le Caloch, Marchais, Raoult, Sedilière

Représentants de Parents d'Elèves

Mme Rolland, RASED G. Pagès

## 1/Dispositifs d'aide et RASED

-Mme Rolland présente le Réseau d'Aides : il intervient sur le secteur de l'école Garnier Pagès au Mans, plus les communes environnantes (Rouillon, Pruillé, Fay, Etival...) ; l'antenne de G.Pagès est composée d'une Psychologue scolaire Mme Foucault, deux maîtres d'adaptation « maîtres E » pour une aide pédagogique, et un « maître G » pour aider à devenir élève, voir les problèmes de comportement...

Le RASED intervient sur le temps scolaire, à la demande des enseignants ou des parents

(tél 02.43.52.03.50). Il suit environ 15 élèves chaque année à Etival.

L'information est donnée dans la fiche de rentrée distribuée aux familles par l'école.

Dispositifs complémentaires : le nouveau dispositif « Suivi et accompagnement pédagogique » met en place un « Plan d'accompagnement personnalisé » pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage ; les aides personnalisées n'y figurent plus (mais les stages pendant les vacances sont toujours organisés) ; enfin il acte la fin du redoublement sauf pour raison d'absence prolongée.

Le SAPAD « Service d'Aide Pédagogique à Domicile » permet l'enseignement à domicile à partir de 15 jours d'absence pour maladie.

PAI pour donner des médicaments : 5 sur l'école

## 2/Vie de l'école

-Prévention de l'absentéisme : on parle d'absentéisme à partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois ; les 5 motifs légitimes reconnus sont : maladie de l'enfant, maladie contagieuse dans la famille, réunion solennelle de famille, empêchement lié aux communications, absence des responsables si les enfants doivent les suivre

-locaux : exercice d'évacuation réussi le 27 février, passage de la commission départementale de sécurité en janvier

travaux demandés : peinture des extérieurs, problèmes permanents de toilettes bouchées et d'aération, trous dans la cour à plusieurs endroits, égout bouché ; demande d'équipements en vidéoprojecteur fixe

-activités, projets :

l'école fait partie d'un test national en mars pour compter les photocopies de livres scolaires

le projet d'école sera prolongé par avenant en attendant les nouveaux programmes (laïcité, Edd)

orientation des CM2 en 6<sup>ème</sup> : 5 dérogations pour Kennedy, c'est plus que d'habitude, les demandes de dérogations sont repoussées au 7 avril avec une nouvelle application « Affelnet » ; les élèves ont visité le collège et l'équipe de direction a rencontré les parents en janvier

planétarium de Maine Sciences pour le cycle 3 mardi 24 février

piste routière CM2 pour validation de l'APER lundi 16 mars (besoin d'accompagnateurs)

Concert de l'école le 28 mai, thème « Chansons durables »

Une sortie aux serres des Hunaudières annulée (plus de disponibilités)

Attentats du 7 janvier : il a été décidé de ne réagir à chaud que si les enfants en parlaient dès le jeudi matin, ce qui n'a pas été le cas. Cela a été repris les jours suivants avec l'objectif de rassurer, expliquer, ramener à l'éducatif en tenant compte de l'âge des enfants.

Il existe un protocole de « gestion de l'évènement dramatique » dans les écoles.

### 3/Point Coopérative et sorties prévues :

dépenses prévues pour les sorties 5600€ + planétarium 300€ + concert 1000€ = 6900€

recettes prévues : brioches, gâteaux du lundi, photos, et crédits transport Mairie 2100€

l'AP2E versera à l'école les 447€ de bénéfices des grilles de Noël, et une avance de 1000€ sur les activités à venir pour permettre à la Coopérative de financer ces projets, l'objectif étant de ne pas demander de participation directe aux familles.

### 4/Situation des Tap :

3 élèves de CM1 ont préféré les APS plutôt que les APC , et quelques familles ont fait savoir que des aides seraient bien encore nécessaires.

Toute demande de changement d'organisation doit être présentée avant le 1<sup>er</sup> juin avec avis du conseil d'école, il faudra donc en faire un exceptionnel si besoin.

Les enseignants réaffirment que pour eux c'est le statu quo (raccourcissement égal de tous les après-midis) qui respecte l'esprit de la réforme.

Le Directeur

Mairie

AP2E

R. Camboulive

Mme Crochard

M. Joly